



AVIS AUX CERCLES 2022 / N°27

DH/EL

Bruxelles, le 9 septembre 2022

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. **Désaffiliations – Clôture au 30/09/2022**
- 1.2. **Carte de membre 2023 avec photo obligatoire - RAPPEL**

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1. Désaffiliations – Clôture au 30/09/2022

Pour rappel, seules les désaffiliations validées avant le 30/09/2022 seront décomptées de la facture de clôture 21-22.

Les demandes de désaffiliations encodées dans Fedinside ne sont validées qu'à la réception des listes dûment signées par trois administrateurs. (listes que les cercles peuvent établir et imprimer via le module « Demande de désaffiliation » de Fedinside).

1.2. Carte de membre 2023 avec photo obligatoire - RAPPEL

Cher représentant de club, merci de « battre le rappel » auprès de vos officiels !

Paru à l'avis aux cercles 2022/18 du 9 juin dernier :

La nouvelle de carte de membre 2023 sera de format « carte de banque » et inclura impérativement la photo du détenteur.

Afin d'être prêt pour le 1er janvier 2023, nous vous demandons dès à présent de nous fournir une photo récente type carte d'identité que vous enverrez à l'adresse email spécifique carte.membre@lbfa.be avec la communication suivante : NOM+Prénom+club+fonction – les différentes fonctions à indiquer sont les suivantes :

Comité provincial/Officiel/GEFA/Commission. Si vous cumulez plusieurs fonctions, merci de l'indiquer ; (exemple : Dupont Fernand – officiel / ou Dupont André – Commission et GEFA).

Dès 2023, la carte de membre SANS photo ne sera plus autorisée.